



BULLETIN

Sommaire

Lavaux en bref...	
Chapitre 2	2
.....
Il y a ...	4
.....
Lutry-les-Singes	6
.....
Comptes-rendus des activités	8
.....
À vos agendas!	
Livres, livres, livres...	10
.....
Présentation AVL Bulletin d'inscription	11
.....
Livres, livres, livres...	12
.....

Mot du vice-président

Lavaux UNESCO

Voici deux ans, Lavaux, vignoble en terrasses, était inscrit dans la liste des sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le vignoble de Lavaux, ses petites villes et villages ont depuis lors vu continuer de croître l'intérêt d'un public de plus en plus large ; la région fait dorénavant l'objet de toutes les sollicitudes tant viticoles que culturelles, ou politiques, voire économiques ; car, rappelons-le, l'un des buts de l'UNESCO est de désigner des sites culturels et naturels qui sont menacés de destruction ou d'altération, afin de les protéger.

Si la Confédération suisse et le Canton de Vaud tardent à mettre en place la signalisation conduisant au site de Lavaux, patrimoine mondial, ses communes, par contre, vont de l'avant - le défi des habitants de Lavaux étant bien de garder la main sur leur région et ses traditions, comme le fait par ailleurs l'Association du Vieux Lavaux (AVL) depuis presque nonante ans.

Bref « florilège » en forme de chronique

Mars 2009. – Sous l'égide de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL), institution responsable de la gestion du site de Lavaux auprès de l'Office fédéral de la culture pour l'UNESCO, sont adoptés les statuts de la nouvelle Association Lavaux-Patrimoine mondial (LPM) dont le but est « d'apporter son appui à la mise en valeur de "Lavaux, Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO". » L'AVL est représentée auprès de LPM que préside Florence Siegrist, ancien préfet de l'ancien district de Lavaux et préfet actuel du district Riviera Pays d'Enhaut.

Avril 2009. – Première parution du Bulletin de l'Association du Vieux Lavaux et adoption par l'assemblée générale de l'AVL de ses statuts révisés.

Juin-juillet 2009. – Après une longue concertation avec les 14 communes concernées de Lavaux, le Canton met enfin en consultation son avant-projet de la très attendue révision de la loi de 1979 sur le plan de protection de Lavaux, la LLavaux.

à suivre...

Jean-Gabriel Linder

LAVAUX EN BREF



Page tirée du Livre d'Or
contenant les écussons de
toutes les armoiries de Suisse,
dessinées par Maurice Bovy
(1910-1995).

Ancien archiviste de la Commune de Chexbres et ancien membre du comité de l'Association du Vieux Lavaux, Sylvain Jarne survole l'étymologie, l'histoire et le territoire de Lavaux.
Suite de son article.

Les années 1798 à 1803 voient la création des districts dans le Canton de Vaud. Les trois anciennes paroisses occidentales (Lutry, Villette et Saint-Saphorin) forment alors le District de Lavaux, tandis que la Paroisse de Corsier est jointe au District de Vevey. A la même époque sont constitués les cercles. A Lavaux, ces nouvelles circonscriptions conservent le nom de trois des anciennes paroisses : cercles de Lutry, de Saint-Saphorin et de Corsier. Seul le Cercle de Cully fait exception : « Cully » remplaçant « Villette ».

Dès lors, au plan politique, on peut définir Lavaux comme étant le district du même nom, de la Salenche à l'est, aux ruisseaux de Brellingard, du Flonzel et de Pierre-Ozaire à l'ouest et des berges du Léman au sud, jusqu'aux bois du Jorat, au nord.

Néanmoins, il convient encore d'observer d'autres limites, répondant à d'autres critères :

c'est ainsi que dans la loi de protection de Lavaux protégeant le paysage viticole, le périmètre concerné, par rapport au district, ne commence qu'à l'ouest de la Lutrive, soit environ un kilomètre en retrait de la limite de district, mais par contre s'étend à l'est, jusqu'à proximité de la Veveyse, empiétant de manière importante sur le cercle de Corsier. La limite septentrionale, quant à elle, s'arrête aux premières crêtes dominant les vignes, et, de ce fait, les territoires des communes de Savigny et de Forel, ainsi que la majeure partie du territoire de la commune de Puidoux, à l'exception notable du vignoble du Dézaley, sont exclus dudit périmètre protégé.

Avec l'inscription de la région du vignoble, des villes et villages de Lavaux au patrimoine mondial de UNESCO, c'est un nouveau périmètre qui a été défini. Même si celui-ci n'est pas tout à fait le même que le périmètre de la loi de protection de Lavaux, il en reste toutefois géographiquement proche dans ses limites.

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'économie viti-vinicole, différents arrêtés du Conseil d'Etat définissent des limites encore plus larges, incluant dans l'appellation de vin « Lavaux » tous les vignobles en bordure du lac Léman, s'étendant de Lausanne à Veytaux (C. de Montreux), soit toutes les vignes des districts de Lavaux et Vevey, ainsi que la majeure partie de celles du district de Lausanne, étant entendu, qu'en altitude, la limite ne dépasse pas les derniers échelas sous les Crêts.

Enfin retenons qu'au cours des siècles, certains villages et territoires ont été unis à Lavaux, par différents liens :

- le village de Paudex a fait partie de la paroisse de Lutry jusqu'en 1536
- le territoire de la Commune des Thioleyres (Froideville), ainsi qu'une partie du territoire des Tavernes ont été dépendants de la paroisse de Saint-Saphorin jusqu'en 1536 aussi
- les quartiers veveysans de Saint-Antoine et de Plan, étaient partie intégrante de la commune de Corsier, jusqu'en 1892
- la Commune de Belmont dépendait de la Paroisse réformée de Lutry pendant quelques brèves périodes.

Aujourd'hui, avec la nouvelle constitution cantonale vaudoise de 2003, une nouvelle répartition géographique des districts a été décidée. Un nouveau district « Lavaux-Oron » est ainsi apparu, comportant :

- les douze communes de l'ancien District de Lavaux
- trois communes de l'ancien District de Lausanne, les communes de Belmont, Paudex et Pully
- dix-sept communes de l'ancien District d'Oron, soit celles de l'ancien Cercle d'Oron, c'est-à-dire Bussigny, Châtillens, Chesalles, Eco-teaux, Essertes, Maraçon (avec la Rogivue), Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux, les Tavernes, les Thioleyres, Vuibroye, et la partie méridionale de l'ancien Cercle de Mézières, à savoir les communes des Cullayes, de Ferlens, Montpreveyres, Mézières et Servion.

Sylvain Jarne

Hommage



Sylvain Jarne nous a brusquement quittés, le 8 octobre 2009, terrassé par la maladie.

Sa famille, ses amis, ses proches, ses concitoyens et des paroissiens sont venus nombreux lui rendre hommage au temple de Chexbres.

Sylvain Jarne était un honnête homme. Il laisse le souvenir d'un homme jovial et disert quand l'on parlait de Lavaux et de ses environs. D'une grande fidélité, il oeuvrait depuis de très nombreuses années au comité de l'Association du Vieux Lavaux ; en tant que trésorier, il a notamment fait passer l'association, de l'ère du papier à celle de l'informatique, pour gérer ses comptes.

Passionné d'histoire, surtout celle de notre région, faite de proximité, Sylvain Jarne a acquis une grande érudition qu'il aimait partager au fil des conversations, comme de quelques écrits dont l'un paraît dans ce bulletin. Son attention et sa curiosité bienveillante, associées à la volonté de comprendre ce qui fonde nos traditions parfois oubliées, ont enrichi ses connaissances, tout au long de son existence. Il était aussi l'archiviste de l'AVL.

Sylvain Jarne décède dans sa 65e année. Notre tristesse est grande. Toute notre sympathie va à sa famille. JGL



Abécédaire brodé par
Charlotte Fonjallaz en 1832.



Il y a 162 ans

Lettre de Charlotte Fonjallaz à son parrain et à sa marraine

Epesses, le 1er janvier 1847

Chère marraine et cher parrain,

Puissiez-vous au renouvellement de cette année recevoir toujours avec la même indulgence l'expression des sentiments d'amour et de reconnaissance dont mon coeur est pénétré pour vous. Je vous redirai donc encore ce que déjà vous savez si bien, mes voeux les plus ardents sont pour votre bonheur, mon étude constante sera d'y contribuer de tout mon pouvoir. Le jour qui me permet de vous exprimer dans l'effusion de mon coeur les voeux que je forme pour vous me comble de joie, ce n'est pas un devoir que je remplis, c'est un plaisir que je goûte. Oui, ma chère marraine et mon cher parrain, je vous aime de tout mon coeur et le voeu le plus ardent que je forme est pour votre félicité. J'implore votre bénédiction et je suis avec beaucoup de respect votre affectionnée filleule.

Charlotte Fonjallaz

IL Y A...74 ANS

Lettre de Mme Elisa Regamey (1855 – 1958) des Matannes, Forel-Lavaux à sa fille Lina Regamey (1895 – 1975) à St Saphorin-Lavaux

Les Matannes, 27 décembre 1935

Ma chère Lina,

Voilà déjà 8 jours que nous avons reçu ton bon paquet. Nous avons fait un bon dimanche, par le fait que nous n'avons pas encore fait boucherie et ne ferons pas avant le Nouvel-An. André trouve que ses porcs ne sont pas encore prêts. Merci beaucoup aussi pour ce que tu as joint.

Bethy nous a envoyé une tresse aujourd'hui; elle attend ses beaux-parents pour le Nouvel-An. Depuis le Nouvel-An, Charly veut voyager pour placer des machines à coudre Helvetia pour leur aider à vivre, dit-elle. Il paraît que le commerce ne va pas fort.

...

Il fait si mauvais temps que je ne vois personne. Ni de la Bonnefoire, ni de Savigny.

...

La neige a joliment diminué, mais les chemins sont en verglas et très dangereux. Nos gamins sont allés à l'arbre de Noël aux Carrières dimanche 22; le samedi le régent en a fait un pour ses élèves et le jour de Noël nous en avons fait un chez nous, rien que pour nous. André, Germaine et les gamins ont chanté beaucoup de chants de Noël. C'était bien joli.



Elisa Regamey (1855 – 1958).



Lina Regamey-Regamey (1895 – 1975), fille de Elisa et mère de Annette Muller-Regamey, qui a transmis ces documents.

Tout en vous remerciant encore beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour moi. Recevez tous mes bons voeux pour la nouvelle année.

E. Regamey

IL Y A... 73 ans

Les Matannes, 14 décembre 1936

Ma chère Lina,

Merci bien pour ta lettre et les bonnes nouvelles que tu me donnes de Sami. J'en ai été réjouie déjà samedi passé que Germaine a été le voir et m'en a rapporté de bonnes nouvelles; il ne s'ennuie pas, du moins il n'en a pas l'air. Une fois qu'il pourra se lever ça ira déjà mieux. Germaine pensait qu'une fois le bras dans le plâtre, il pourrait rentrer à la maison, alors la soeur lui a dit que non, qu'il y aurait encore bien des soins à donner.

...

Nous avons eu un peu de neige, mais elle est bientôt toute partie; on voit joliment les prés; par le temps qu'il fait elle fond vite. Je pense que tes enfants se préparent bien pour Noël et que tout se passera bien joyeusement; chez nous, tout sera bien calme cette année; nous n'avons personne pour donner de l'entrain, mais que tout se passe bien, c'est tout ce que je souhaite pour ceux que j'aime.

Je pense que vous aurez le joli pour faire boucherie, bien du plaisir et bon appétit. Je ne sais pas ce qu'ils feront ici; ils tueront un porc pour les fêtes, ou ils attendront après; pour le moment nous avons un renard à manger. Si ça dit quelque chose à Oscar d'en manger, qu'il passe ces jours, il y en a aussi sûrement du cuit.

Je n'ai pas de nouveau à te dire de la contrée; on ne voit personne, le froid et la neige les retiennent à la maison.

Et maintenant je dois te quitter. Pierre va bientôt partir pour la laiterie et je voudrais qu'il prenne ma lettre.

Adieu ma chère, bien des salutations affect. à tous et aux enfants.

Bien des souhaits pour les fêtes.

E. Regamey





Le singe et son petit, situé au-dessus de la porte des pas-perdus cour orientale du château de Lutry, sculpté en 1573 par Jacques Bodmer.

Lutry-les-Singes

Quelle est l'origine de ce sobriquet dont les Lutryens loin de s'en offusquer, s'en amusent ? Une prédisposition génétique à l'acrobatie, à l'agilité, à la grimace n'a pas été signalée particulièrement chez les gens de Lutry et ne peut donc avoir fait naître ce surnom.

Transportons-nous au pays des légendes...on peut rêver !

L'an de Grâce 973. En ce temps-là, la Reine Berthe sur sa blanche haquenée visita notre bonne ville. Quelques gamins, pour mieux voir la Reine et son cortège étaient grimés sur des marronniers. « Qui sont donc ces singes ? » s'exclama la Reine Berthe.

Une autre légende raconte que, vers 1450, la Duchesse Yolande de Savoie visitant le Pays de Vaud s'arrêta à Lutry. Les notables lui offrirent des rafraîchissements, des pêches, des raisins. Le singe de la Duchesse se précipite sur les fruits, mais le gouverneur s'interpose : « Laissez d'abord se servir Madame votre auguste Mère ! »

Un récit plus récent rapporte ceci. Un personnage revenu des Grandes Indes après fortune faite s'était fixé à Lutry et désirait en acquérir la bourgeoisie. Il se présenta à cet effet devant le Conseil Municipal, amenant avec lui un singe, vivant souvenir de ses lointains voyages. Frileux comme tous ses congénères, l'animal se jucha sur le poêle de la salle communale, mais au bout de quelques instants, incommodé par la chaleur, il commença à se démener sur son siège et à faire d'horribles grimaces. « Nous voulons bien vous recevoir bourgeois répondirent au requérant les municipaux interloqués par le spectacle, mais pas votre fils, il fait de trop pouètes manières ! »

Amusons-nous de ces naïves légendes et cherchons les sources historiques du surnom des Lutryens. Vraisemblablement l'origine provient de la présence de ces singes sculptés que l'on voit à l'église et au château. Dans le livre « Lutry, Arts et Monuments », édité sous la direction de Marcel Grandjean, nous en découvrons l'histoire :

« La dynastie des maçons Bodmer et les singes »

De 1550 à 1620 environ, les Bodmer, maçons valsésiens, vont jouer un rôle primordial à Lutry et dans le Pays de Vaud, travaillant à la construction et à la reconstruction d'églises, de châteaux, de cures, de ponts, de maisons de ville.

Uli Bodmer est membre de la Corporation « Zum Affen » de Berne, regroupant les métiers de la pierre, corporation qui existe encore actuellement. Uli Bodmer, entrepreneur en chef, travaille à la reconstruction de l'église de Lutry en 1569, et c'est certainement lui qui a taillé les singes enchaînés de la grande fenêtre ouest de l'église, puisque cet animal est l'attribut de sa Corporation. Quant aux petits singes sculptés sur le linteau d'une porte de la cour orientale du château portant la date de 1573, ils sont à attribuer à Jacques Bodmer, frère d'Uli, qui devient bourgeois de Lutry, achète une vigne avec

grange et une maison, l'actuel Restaurant du Léman. Cette maison située à l'angle de la Grand-Rue et de la Rue de l'Horloge, s'appelait autrefois « Le Singe », car un singe sculpté en ornait la façade à l'angle; il était considéré comme l'une des merveilles de Lutry et l'une de ses principales curiosités. Il fut abattu en 1855 et « vivement regretté ». Jacques Bodmer, propriétaire et restaurateur du bâtiment, avait sculpté ce singe, attribut des maçons valsésiens et cet animal emblématique pour les Lutryens leur valut leur surnom.

Cette rubrique est surtout la vôtre et nous comptons sur vos suggestions, vos souvenirs, afin d'alimenter ce désir impérieux de souvenance. Connaissez-vous des personnes à la mémoire riche ? Parlez-nous en, prenez contact avec nous !

Madeline Tauxe-Blanc




Singes enchaînés, grande fenêtre ouest de l'église, sculpté en 1569 par Uli Bodmer

Comptes-rendus des activités

Assemblée générale

Samedi 25 avril 2009, à la salle des Cornes-de-Cerf, maison communale de Forel.



Monsieur Claude Cantini
recevant le prix AVL 2009 des
mains de **Sylvie Demaurex Bovy**,
présidente de l'AVL.

Le Prix d'honneur de l'Association du Vieux Lavaux a été attribué à l'historien Claude Cantini, historien autodidacte, établi à Forel. Il a, des années durant, passionnément travaillé à faire mieux connaître les activités des hommes et des femmes de ce coin de pays, publiant des dizaines d'articles dans la presse régionale. Né en 1929, dans une famille prolétarienne de Toscane, Claude Cantini a vécu une partie de sa jeunesse à Livourne ; il arrive clandestinement en Suisse après guerre. Il renonce alors à l'agronomie, dont il est diplômé, et devient infirmier en psychiatrie. Antifasciste, fermement et courageusement opposé à toutes formes d'intolérances, il reçoit, en 1997, le Prix Jean Thorens d'histoire destiné à « stimuler le désir de mieux connaître et de mieux comprendre le passé vaudois. »

Le Prix AVL reconnaît ainsi son oeuvre immense et diverse.

Les autorités de Forel, par leur syndic Gaston Reymond accompagné d'une délégation municipale, se sont associées à la cérémonie et aux félicitations, en offrant un vin d'honneur au public venu assister à la remise du prix.

Balade toponymique en campagne de Lavaux Samedi 6 juin 2009

L'Association du Vieux Lavaux sur la trace des révolutionnaires

Les membres de l'AVL se rassemblaient à la ferme de Chaufferosse sur la commune de Forel (Lavaux). Cette ferme accueillit le Major Davel, le célèbre révolutionnaire vaudois. Plus tard, en 1923, l'on y célébra le 200e anniversaire de la mort dudit Davel, décapité pour avoir osé braver l'autorité de Berne sur le Pays de Vaud.

Sous la conduite savante de Bernadette Gross, la balade emmena ensuite le groupe à la découverte de lieux-dits.

Arrivés à la ferme contemporaine du Closy – « petit endroit fermé », du verbe latin claudere, « fermer », peu de participants se seraient doutés qu'en 1904, un autre révolutionnaire avait passé quelque temps dans l'imposante ferme d'alors, démolie à la fin du XXe siècle: il s'agissait de Lénine, ce qui valut à l'ancienne ferme, aujourd'hui disparue, d'être un pèlerinage particulièrement connu des communistes, jusqu'à la chute du Mur de Berlin.



Ferme de Chaufferosse



Ancienne ferme du Closy

Les 408 bouchons du Vieux Lavaux

Les 12 et 13 septembre, l'Association Jorat Souviens-toi avait invité l'Association du Vieux Lavaux (AVL) à sa fête annuelle qui se déroulait à la ferme-musée des Troncs, à Mézières. L'AVL y présentait des étiquettes de bouteilles de vin ; ces étiquettes, choisies dans les collections de l'AVL, représentaient toutes un animal, le thème de la fête.

En outre, le Groupe des amoureux de la nature de Lavaux s'était joint à l'AVL pour présenter des oiseaux, avec les explications de Gilles Duboux.

Une dégustation organisée par Jacques-Henri Chappuis accompagnait un concours : déterminer le nombre de bouchons contenus dans une dame-jeanne. C'est M. Bernard Debétaz de Carrouge VD qui remporta six bouteilles de Dézaley, en trouvant le nombre exact de bouchons, soit 408...

Sylvain Jarne au stand AVL à Forel.



Abbaye de Salaz, sur la commune d'Ollon et ancienne propriété de l'abbaye de St-Maurice.

Course annuelle AVL hors murs Samedi 29 août 2009

Le Vieux Lavaux en zigzag dans les Alpes vaudoises

Arrivés au Sépey, les participants emboîtent le pas de Denyse Raymond des Mosses, spécialiste de la maison rurale. Le chef-lieu d'Ormont-Dessous offre à voir d'anciennes maisons et une dizaine de greniers, tout en bois.

A Vers-l'Eglise, Marie-Claude Busset ravive le souvenir des Bernois, bien visible notamment avec la cure : c'est un vaste bâtiment de pierres, érigé en 1784 par l'architecte bernois Niklaus Hebler dans un style très différent des maisons de bois des Ormonts ; seule la couverture en tavillons du toit et de la galerie latérale rappelle la tradition locale.

L'Auberge de l'Ours témoigne elle aussi de l'ancien attachement au voisin du nord ; elle accueille l'AVL à midi.

Depuis peu, le tout nouveau Musée des Ormonts donne à découvrir le développement du tourisme de neige dans la région.

La vie est rude dans la vallée des Ormonts. Aux avalanches et inondations s'ajoutent au cours des siècles incendies et guerres, voire des « diablerets ». Les 3 et 4 mars 1798, la guerre traverse les Ormonts avec des batailles à la Forclaz et au col de la Croix. Les Ormonants, fidèles à la Ville de Berne, dont ils ont pourtant avec peine accepté la religion réformée en 1530, résistent bravement aux troupes françaises, vaudoises et valaisannes.

Enfin, une excursion n'est complète pour les gens de Lavaux qu'avec la découverte d'autres vignobles. Revenus au pied des montagnes dans la vallée du Rhône, c'est à l'Abbaye de Salaz (6e siècle) que les membres de l'AVL goûtent aux vins des familles Huber et Kropf qui y exploitent un vignoble de 4 hectares d'un seul tenant, et en terrasses.

JGL

A VOS AGENDAS!



Musiciens du groupe Filigrane

Dimanche 15 novembre 17h à l'église de Chexbres

Concert par le groupe Filigrane

Jeudi 28 janvier 2010, 17h à la Maison de la Confrérie des Vignerons, rue du Château 2, à Vevey

Visite du musée de la Confrérie et du musée historique

Nous serons accueillis par Sabine Carruzzo et Françoise Lambert. Une verrée suivra.

Samedi 17 avril 2010

Assemblée générale de l'AVL

Endroit à déterminer

Jeudi 20 mai 2010, 20h à la salle des sociétés de Grandvaux, Conférence par Monsieur Gilbert Kaenel, Directeur du Musée d'archéologie et d'histoire de Lausanne

«Préhistoire et Antiquité de Lavaux»

Suivi d'une verrée.

Samedi 19 juin 2010

Visite des Grottes de Pendens, au sud de Mézières/VD

Samedi 28 août 2010

Course annuelle



Cette étude multidisciplinaire s'inscrit dans le contexte géographique, historique, économique et social de la commune de Grandvaux. Elle relate l'histoire d'une vieille famille de la région. Elle s'intéresse aux caractéristiques architecturales des maisons vigneronnes en Lavaux, et en particulier à la maison

Ponnaz, sise au cœur du village. Elle se penche sur l'outillage traditionnel et moderne, les travaux, l'économie et les différents problèmes liés à la viticulture. Elle tente enfin de donner une image de la vie quotidienne, sociale et culturelle d'une famille de Grandvaux, à travers les témoignages de trois générations.

L'auteur, Pierre Jeanneret, a enseigné jusqu'à sa retraite

l'histoire et le français au Gymnase cantonal de Chamblandes, à Pully (VD). Dr ès Lettres de l'Université de Lausanne, il a publié de nombreux ouvrages et articles, notamment en histoire politique contemporaine. Il est également l'auteur d'études d'ethnographie rurale. Ses coordonnées : Ch. de la Criblette 10, 1091 Grandvaux.

jeanneret.p@bluewin.ch

Association du Vieux Lavaux - AVL

L'AVL a pour but de sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux
L'AVL s'efforce de :

- protéger des vestiges du passé de Lavaux
- appuyer la sauvegarde du site de Lavaux et de la qualité de vie de ses habitants
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

L'AVL propose des :

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

L'AVL collectionne des vues anciennes et contemporaines de Lavaux :

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

l'AVL conserve des étiquettes de vin anciennes et contemporaines du vignoble de Lavaux

SVP

Communiquez-nous votre changement d'adresse en cas de déménagement.

IMPRESSUM

Rédaction et mise en page

Danielle Rusterholz
Quai Perdonnet 14
1800 Vevey
Tél. 021 922 15 69
e-mail: boisdorme@bluewin.ch

Prochaine parution

Printemps 2010

Conception de la maquette

Raoul Delafontaine
Rue de l'Union 15
1800 Vevey
Tél. 021 922 06 10

Impression

Dactyle Service
Rue du Simplon 30
1800 Vevey
Tél 021 922 62 52.

Impression

500 exemplaires



Bulletin d'adhésion à l'Association du Vieux Lavaux

prénom

nom

rue

no postal localité

téléphone

courriel

date signature

cotisation annuelle: membre individuel Fr. 20.- couple Fr. 30.- société Fr. 50.- commune Fr. 100.-

Association du Vieux Lavaux • Case Postale 1 • 1071 Chexbres CCP 10-1842-0



Cet ouvrage de 570 pages, richement illustré, est le fruit de six ans de recherches interdisciplinaires, coordonnées par le Musée valaisan de la Vigne et du Vin et sa directrice Anne-Dominique Zufferey. Les historiens Sabine

Carruzzo et Pierre Dubuis en signent le texte principal, et une trentaine de scientifiques livrent des morceaux choisis de leurs travaux.

Démonstration faite de l'apport des vigneron·ne·s de Lavaux à la viticulture valaisanne.

Prix : Fr. 85.- en vente dans les librairies.

Voir agenda p. 10:

Visite du Musée de la Confrérie et du Musée hist.

à paraître...

Revue historique
vaudoise

Dans cette édition 2009, la RHV consacre son dossier thématique à l'éducation et à la société dans le canton de Vaud, du Moyen Âge au XXe siècle. De plus amples développements suivront dans le Bulletin no 3 de l'AVL.



Affranchir s.v.p.

Association du Vieux Lavaux
Case Postale 1
1071 Chexbres